

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 16 juin 2010, à 12 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Marie-Josée Savard

Assistent
également: Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
M. Gilles Noël, directeur général adjoint (partie de séance)
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Michelle Morin-Doyle

Monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.

CE-2010-1222 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 2010-193 modifiant l'article 3.6.6.3 du règlement de zonage 480-85 afin de rendre possible, uniquement en zone industrielle, l'installation d'une deuxième enseigne de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-101 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement numéro 2010-193 modifiant l'article 3.6.6.3 du règlement de zonage 480-85 afin de rendre possible, uniquement en zone industrielle, l'installation d'une deuxième enseigne de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement 207 et ses amendements).

CE-2010-1223 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation, à ExpoCité, pour l'adjudication d'un contrat en vue de la fourniture non exclusive de matériel d'exposition pour Expo Québec - Années 2010, 2011 et 2012 - EX2010-021 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif autorise et recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° à ExpoCité, après une demande de soumissions publiques et l'examen des soumissions reçues d'adjuger, à GES Canada, le contrat de fourniture non exclusive de matériel d'exposition pour Expo Québec 2010, au cours de la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011, avec option de renouvellement pour Expo Québec 2011 et Expo Québec 2012, et ce, à l'entière discrétion d'ExpoCité, pour un montant d'environ 100 625 \$ excluant les taxes;
- 2° au directeur général d'ExpoCité à signer ledit contrat.

CE-2010-1224 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les travaux requis pour la réalisation des projets d'agglomération du programme triennal d'immobilisations 2009 à 2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 565 - Renonciation au droit d'opposition - Avis de motion et adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les travaux requis pour la réalisation de certains projets de proximité inscrits pour l'année 2010 au programme triennal d'immobilisations 2009 à 2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1692 - IN2010-016 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les travaux requis pour la réalisation des projets d'agglomération du programme triennal d'immobilisations 2009 à 2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 565.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les travaux requis pour la réalisation des projets d'agglomération du programme triennal d'immobilisations 2009 à 2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 565;
- 2° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les travaux requis pour la réalisation de certains projets de proximité inscrits pour l'année 2010 au programme triennal d'immobilisations 2009 à 2011 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1692.

CE-2010-1225 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination des représentants de la Ville de Québec au sein du conseil d'administration de l'Office du tourisme de Québec - DG2010-063 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, conditionnellement à l'approbation par le conseil d'agglomération du sommaire décisionnel OT2010-002 portant sur le nouveau cadre de gouvernance de l'Office du tourisme de Québec, incluant les modifications à la composition de son conseil d'administration, la nomination de messieurs Daniel Gauthier et Pierre Tremblay à titre de représentants de la Ville de Québec au sein du conseil d'administration de l'Office du tourisme de Québec.

Ces nominations remplacent toutes les nominations précédentes.

CE-2010-1226 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prolongation du contrat d'exploitation du centre de tri des matières recyclables - TP2010-028 (CT-TP2010-028) — (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif autorise et recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la prolongation du contrat d'exploitation du centre de tri des matières recyclables adjudgé à *Société VIA inc.*, jusqu'à la date de l'octroi du nouveau contrat ou jusqu'au 7 septembre 2010, à la première échéance.

CE-2010-1227 Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures souterraines 2010 - Lot 4A, 52^e Rue Est, 52^e Rue Ouest (PSO2009042 et PSO2010020) et 55^e Rue Ouest (PSO2010032) (VQ-42388) - Arrondissement de Charlesbourg - AP2010-336 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adjuger, à *Métro Excavation inc.*, le contrat pour la réfection des infrastructures souterraines 2010, lot 4A, 52^e Rue Est, 52^e Rue Ouest (PSO2009042 et PSO2010020) et 55^e Rue Ouest (PSO2010032), dans l'Arrondissement de Charlesbourg, pour un montant de 2 026 953,94 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42388 et à sa soumission, en date du 17 mai 2010;
 - 2° d'approprier, à même le surplus non affecté de la Ville, la somme de 75 400,00 \$ (taxe nette) dans un projet d'immobilisations à être créé pour couvrir le coût des travaux d'enfouissement de fils de la 55^e Rue Ouest;
 - 3° d'affecter les sommes reçues de Bell Canada pour le projet d'enfouissement de fils de la 55^e Rue Ouest, au surplus non affecté de la Ville.
-

CE-2010-1228 Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures de surface 2010 - Lot 2 - Rue Pierre-Maufay (PSU2009100), Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - Rue Montmartre (PSU2010108) et boulevard des Cèdres (PSU2010109), Arrondissement de La Cité-Limoilou (VQ-42675) - AP2010-354 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adjuger, à *Inter-Cité Construction Ltée*, le contrat pour la réfection des infrastructures de surface 2010 - Lot 2 - Rue Pierre-Maufay (PSU2009100), Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, rue Montmartre (PSU2010108) et boulevard des Cèdres (PSU2010109), Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour un montant de 3 202 456,95 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42675 et selon sa soumission pour l'option A, en date du 1^{er} juin 2010;
- 2° d'approprier, à même le surplus non affecté de la Ville, la somme de 549 015 \$ (taxe nette) dans un projet d'immobilisation à être créé pour couvrir le coût des travaux de construction de canalisations souterraines situées sur le boulevard des Cèdres;
- 3° d'affecter les sommes reçues d'Hydro-Québec pour le projet de construction de canalisations souterraines sur le boulevard des Cèdres, au surplus non affecté de la Ville de Québec.

CE-2010-1229 Avis de motion et adoption du *Règlement sur des travaux d'aménagement du parc du Coteau Sainte-Geneviève dans le secteur du développement domiciliaire la Cité Verte situé dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1701 - Appropriation d'un montant de 50 000 \$ au fonds général de la Ville - AT2010-089 (Ra-1541)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement du parc du Coteau Sainte-Geneviève dans le secteur du développement domiciliaire la Cité Verte situé dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1701*;
- 2° d'approprier un montant de 50 000 \$ au fonds général de la ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le *Règlement R.V.Q. 1701*. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2010-1230 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 mai 2010 - Implantation d'un nouveau parcours *Écolobus* qui circulerait en boucle sur l'avenue Honoré-Mercier, la Grande Allée, l'avenue Cartier et la rue Saint-Jean - AT2010-106 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 mai 2010, relativement à l'implantation d'un nouveau parcours *Écolobus* qui circulerait en boucle sur l'avenue Honoré-Mercier, la Grande Allée, l'avenue Cartier et la rue Saint-Jean, mais de demander au *Réseau de transport de la Capitale* de réaliser une étude portant sur la pertinence, les conditions et les impacts du développement du service *Écolobus*.

CE-2010-1231 Prise d'acte des *Rapports annuels 2009 des conseils de quartier* - CO2010-005 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte des *Rapports annuels 2009 des conseils de quartier*.

CE-2010-1232 Prise d'acte du rapport de consultation sur le projet de *Politique municipale d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes* - CO2010-008 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte du rapport de consultation sur le projet de *Politique municipale d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes*, en date de mai 2010 et d'en autoriser la diffusion par le Service des communications.

CE-2010-1233 Dénomination de la *Place du 375^e-Anniversaire* - Arrondissement de Beauport - CU2010-060 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de dénommer la place située sur le corridor des Beauportois, à l'angle de l'avenue Saint-David et de la nouvelle rue Pierre-Paul-Bertin : *Place du 375^e-Anniversaire*.

CE-2010-1234 Acceptation de la levée de l'option présentée par *Distal inc.* et cession à *GFS Properties Ltd*, à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche - DE2010-046 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter la levée de l'option d'achat signée par *Distal inc.*, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel, à l'endroit d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport, d'une superficie approximative de 62 473 mètres carrés, désigné comme étant une partie du lot 3 807 257 ptie du cadastre de Québec, circonscription foncière de Québec qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 426 101 du susdit cadastre, tel qu'illustré au plan joint en annexe audit sommaire;
- 2° d'autoriser *GFS Properties Ltd*, une filiale de *GFS Canada* qui est la société-mère de *Distal inc.*, laquelle acquiert et possède tous les immeubles au Canada, à faire l'acquisition de ce lot aux mêmes conditions que celles mentionnées à l'option d'achat consentie à *Distal inc.*, à l'exception du délai de construction. L'acquéreur devra construire un édifice ayant une superficie de bâtiment minimale de 9 371 mètres carrés, dans un délai maximum de 24 mois de l'ouverture de la rue Marius-Fortier. Il devra débiter la construction à l'intérieur d'un délai de 12 mois de ladite ouverture de rue et poursuivre, de façon continue, sans délai injustifié, jusqu'au parachèvement final, la construction de l'édifice. Toutes les autres conditions mentionnées à l'option d'achat demeurent inchangées;
- 3° d'autoriser la vente de ce terrain au prix de 12,91 \$ le mètre carré pour les premiers 9 290 mètres carrés, de 9,68 \$ le mètre carré pour les 18 580 mètres carrés suivants et de 7,53 \$ le mètre carré pour les 34 603 mètres carrés résiduels, pour un montant approximatif de 560 348,89 \$, dont 476 291,68 \$ seront imputés au prix d'achat et 84 057,21 \$ seront versés au fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel. Un acompte de 36 422,67 \$ a déjà été versé lors de la signature de l'option d'achat et au cours de la durée de celle-ci. Le paiement final sera effectué à la signature de l'acte notarié;
- 4° d'informer l'acquéreur, préalablement à la signature des présentes, qu'il devra s'être informé auprès de toute compagnie d'utilité publique (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, Gaz métropolitain, etc.) de tous les frais éventuels relatifs au prolongement des réseaux d'utilité publique, si requis, et que tels coûts seront entièrement à sa charge. La Ville décline toute responsabilité et ne sera redevable d'aucune charge relative au prolongement des réseaux d'utilité publique;
- 5° de demander à la Division de l'arpentage du Service de l'ingénierie de procéder aux opérations cadastrales requises.

CE-2010-1235 Construction d'une nouvelle rue au nord de l'avenue Royale - District électoral Seigneurial - Arrondissement de Beauport - DE2010-052 (CT-DE2010-052) — (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *Gestion Laberge inc.*, qui implique la construction d'une nouvelle rue à être nommée plus tard, sur une longueur approximative de 610 mètres, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de

lotissement joint en annexe au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;

- 2° d'autoriser *Gestion Laberge inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser *Gestion Laberge inc.* à transmettre à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion, avec *Gestion Laberge inc.*, d'une entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe audit sommaire;
- 5° d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q., chapitre E-2 et ses amendements;
- 6° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture de la rue ayant fait l'objet de cette cession;
- 7° de demander au *Comité de toponymie* de proposer un nom pour la nouvelle rue réalisée et cédée à la Ville en application de l'entente;
- 8° d'autoriser un investissement de 23 505 \$, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente (R.V.Q. 1445).

CE-2010-1236 Entente de service entre les conseils d'Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, de Charlesbourg, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles et le conseil de la ville - Inspection en matière d'eau potable - DG2010-059 (Ra-1541)

Attendu l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec* (2008, chapitre 27) qui a eu pour effet de réduire de huit à six le nombre d'arrondissements;

Attendu qu'il convient dorénavant de référer aux nouveaux arrondissements créés par cette loi;

Considérant qu'en vertu de l'article 70 de la *Charte de la Ville de Québec*, un conseil d'arrondissement peut fournir à la ville des services reliés aux compétences de ce dernier;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accepter la fourniture de services, par les conseils d'Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, de Charlesbourg, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles, relatifs à l'inspection d'eau potable, le tout conformément aux résolutions CA1-2010-0093, CA-2010-0097, CA3-2010-0108, CA4-2010-064, CA5-2010-0062 et CA6-2010-0051.

CE-2010-1237 Avis de motion et adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement à un permis d'événement spécial*, R.V.Q. 1697 - DG2010-064 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement à un permis d'événement spécial*, R.V.Q. 1697.

CE-2010-1238 Vente du lot 4 223 319 du cadastre du Québec, situé en bordure de la rue George-Muir - Arrondissement de Charlesbourg - GI2010-074 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la vente, à *Construction C.R.D. inc.*, de l'immeuble sans bâtiment dessus construit, connu et désigné comme étant le lot 4 223 319 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 887,9 mètres carrés, situé en bordure de la rue George-Muir dans l'Arrondissement de Charlesbourg, tel que montré au plan joint en annexe au sommaire décisionnel, pour un montant de 95 600 \$ plus les taxes, si applicables.

Cette transaction est consentie à des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au devis de soumission et au formulaire de soumission présenté par l'adjudicataire, tels qu'annexés audit sommaire pour en faire partie intégrante.

Le solde à payer est de 91 600 \$, compte tenu d'un acompte de 4 000 \$ déjà versé lors du dépôt de la soumission.

CE-2010-1239 Acquisition, pour fins municipales, des lots 1 024 944 et 4 177 967 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - GI2010-077 (CT-GI2010-077) — (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'acquisition, de monsieur Lucien Denis, des lots 1 024 944 et 4 177 967 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale de 217 533 mètres carrés, pour un montant de 112 000 \$ plus les taxes, si applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1240 Demande de délai additionnel jusqu'au 7 septembre 2010 - Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010 - Patrimoine bâti dans le secteur de la Grande Allée - DG2010-069 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accorder un délai additionnel, soit jusqu'au 7 septembre 2010, pour la production d'une recommandation relative à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010, concernant le patrimoine bâti dans le secteur de la Grande Allée.

CE-2010-1241 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010 - Adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire - AT2010-113 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010, relativement au report, à l'automne prochain, de l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire.

CE-2010-1242 Demande de délai additionnel jusqu'au 7 septembre 2010 - Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010 - Projet de course d'Indy Car à Québec - DG2010-067 (Ra-1541)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accorder un délai additionnel, soit jusqu'au 7 septembre 2010, pour la production d'une recommandation relative à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010, concernant le projet de course d'Indy Car à Québec.

CE-2010-1243 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Inspection de structures municipales diverses - Années 2010 à 2015 (VQ-42526) - AP2010-189 (CT-2194005, CT-2194025, CT-2194026, CT-2194027)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, pour l'année 2010 (tous les lots), le contrat de services professionnels spécialisés en structure et génie civil, qui consistent principalement à inspecter des structures et ouvrages de génie civil, tels que des ponts, ponts d'étagement, ponceaux, escaliers publics, belvédères, passerelles, murs de soutènement et têtes

d'émissaire, afin d'établir leur état de désuétude, à estimer le coût des réparations et à procéder à la saisie électronique des informations recueillies sous forme de cotes d'état et de description des travaux dans le système de gestion des structures du Service de la gestion des immeubles, dans le but de permettre aux gestionnaires municipaux d'élaborer des programmes d'intervention, selon les lots suivants, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42526 et à leur soumission respective, en date du 19 mai 2010 :

- *GENIVAR Société en commandite* pour le lot 1, au montant de 130 056,83 \$ incluant les taxes;
 - *CIMA + s.e.n.c.* pour le lot 2, au montant de 153 284,25 \$ incluant les taxes;
 - *Cegertec Experts-Conseils inc.* pour le lot 3, au montant de 47 847,71 \$ incluant les taxes;
 - *SNC-Lavalin inc.* pour le lot 4, au montant de 6 772,50 \$ incluant les taxes.
-

CE-2010-1244 Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition, l'implantation et le déploiement d'une application en soutien à l'implantation d'un programme de cadénassage et de procédures des entrées en espace clos (VQ-42580) - AP2010-340 (CT-AP2010-340)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *6251374 Canada inc. (Le Groupe ID)*, le contrat en vue de l'acquisition, l'implantation et le déploiement d'une application en soutien à l'implantation d'un programme de cadénassage et de procédures des entrées en espace clos, pour un montant de 179 776,01 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42580 et aux prix négocié à la baisse de sa soumission, en date du 16 avril 2010.

CE-2010-1245 Avis de modification numéro 2 au contrat relatif au réaménagement du bureau d'Arrondissement de La Cité-Limoilou (BAT 2009-422) (VQ-42032) - AP2010-348 (CT-2194050)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 20 091,98 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Groupe Constructech inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-2486, relatif au réaménagement du bureau d'Arrondissement de La Cité-Limoilou (BAT 2008-422), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1246 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Architecture et analyse fonctionnelle des modules *partie d'immeubles* et *collecte de données économiques* - Service de l'évaluation (VQ-42766) - AP2010-350 (CT-2194234)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Nurun inc.*, le contrat de services professionnels en vue de l'architecture et l'analyse fonctionnelle pour les modules *partie d'immeubles* et *collecte de données économiques* au Service de l'évaluation, pour un montant de 255 210,38 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42766 et à sa soumission, en date du 21 mai 2010.

CE-2010-1247 Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures 2010 - Rue Jeanne-d'Arc (PSO2010008) et rue Jérôme (PSO2010052) (VQ-42578) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-352 (CT-2194216)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Excavation Marcel Vézina inc.*, le contrat en vue de la réfection des infrastructures 2010, rue Jeanne-d'Arc (PSO2010008) et rue Jérôme (PSO2010052), situées dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour un montant de 2 466 023,92 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42578 et à sa soumission, en date du 31 mai 2010.

CE-2010-1248 Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition de 2 chargeuses-pelleteuses 4 X 4, neuves, d'une capacité de 0,7 mètre cube minimum (VQ-42729) - AP2010-356 (CT-2194298)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Industries Wajax*, le contrat en vue de l'acquisition de 2 chargeuses-pelleteuses, neuves, d'une capacité de 0,7 mètre cube minimum de marque *JCB*, modèle 3CX14 de l'année 2010 et le marteau hydraulique de marque *Magnum*, modèle RHB306S de l'année 2010, pour un montant total de 297 719,10 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42729 et à sa soumission, en date du 26 mai 2010.

CE-2010-1249 Autorisation de dépassement de coûts pour des travaux d'entrepreneur en électricité pour les Arrondissements de La Cité-Limoilou et des Rivières (n° 41279) - AP2010-357 (CT-AP2010-357)

Il est résolu que le comité exécutif approuve le dépassement de coûts au montant de 124 000 \$ incluant les taxes, à l'entente 3199563 pour des travaux d'entrepreneur en électricité pour les Arrondissements de La Cité-Limoilou et des Rivières, accordée à *Gérard Boissonneault inc.*, conformément à la demande de soumissions sur invitation 41279 et aux taux horaires de sa soumission, en date du 27 février 2009.

CE-2010-1250 Gestion des autobus touristiques pour l'année 2010 - Parc de stationnement de l'avenue Wilfrid-Laurier - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AT2010-076 (CT-AT2010-076)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse un montant de 25 386,08 \$ incluant les taxes, à la *Société Immobilière du Québec*, à titre de compensation pour les taxes municipales et scolaires qui seront versées par l'organisme durant cette période;
- 2° verse un montant de 21 238,56 \$ incluant les taxes, à la *Société Parc-Auto du Québec*, à titre de compensation pour la perte de revenus découlant de l'exploitation du parc de stationnement;
- 3° confie la gestion du parc de stationnement situé sur l'avenue Wilfrid-Laurier à la *Société Parc-Auto du Québec*.

CE-2010-1251 Intervention de sauvetage de la maison Bignell - Arrondissement historique de Sillery -Versement d'une subvention - AT2010-085

Considérant l'état actuel de délabrement de cette résidence et afin de la sauvegarder, dans l'attente des résultats d'une étude de faisabilité de sa restauration, il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la réalisation des travaux de sauvetage et de consolidation de la maison Bignell, sise au 1524, côte à Gignac, située dans l'Arrondissement historique de Sillery, en attendant que les études liées au classement de cette propriété en bois datant du début du XIX^e siècle soient complétées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec;
- 2° verse une subvention au propriétaire actuel, représentant 100 % des coûts, en vue de réaliser les travaux urgents de sauvetage évalués à 15 000 \$, payable sur réception de factures et de la conformité des travaux réalisés.

CE-2010-1252 Prise d'acte de publications archéologiques - AT2010-096

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° prenne acte de 3 publications archéologiques produites en vertu d'ententes de collaboration conclues avec l'*Université Laval* et autorise la diffusion, soit :
 - la collection archéologique du premier *Palais de l'intendant* : *aux portes d'un continent imprévu*, par madame Céline Cloutier;

- *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles* : chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009 et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009), par monsieur Michel Plourde;
 - chantier-école de l'Université Laval: *Fouilles préhistoriques, Marais du Nord, lac Saint-Charles, été 2008*, par monsieur Michel Plourde.
-

CE-2010-1253 Tenue de 2 événements sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - A1LS2010-078

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise *La Société des communicateurs de Québec inc.* à tenir l'événement *Tournoi amical de pétanque 2010* au domaine Maizerets, qui se tiendra le 16 juin 2010, de 15 heures à 20 heures (remis au lendemain en cas de pluie);
- 2° autorise *La Société des communicateurs de Québec inc.* à obtenir un permis de réunion, de la *Régie des alcools, des courses et des jeux*, pour la consommation de boisson lors de cet événement;
- 3° autorise *Action Promotion Grande Allée* à tenir l'événement *Ouverture officielle des terrasses de la Grande Allée*, qui se tiendra le 17 juin 2010, de 16 heures à 23 heures (remis au lendemain en cas de pluie);
- 4° adopte la modification numéro 2010-A1-041 à la réglementation sur la circulation et le stationnement dans la ville de Québec, lors de la tenue de l'événement *Ouverture officielle des terrasses de la Grande Allée*;
- 5° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance numéro 372, concernant le bruit sur le domaine public, dans le cadre de l'événement *Ouverture officielle des terrasses de la Grande Allée*;
- 6° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement concernant le commerce sur le domaine public*, VQC-5, le contenu de l'ordonnance numéro 389, concernant le commerce sur le domaine public dans le cadre de l'événement *Ouverture officielle des terrasses de la Grande Allée*;

Cette modification et ces ordonnances sont jointes en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1254 Vente du lot 4 183 511 - rue du Court-Métrage - Arrondissement de La Haute-St-Charles - GI2010-075

Il est résolu que le comité exécutif vende, à madame Lucie Villeneuve, pour un montant de 36 900 \$ plus les taxes applicables, un immeuble sans bâtiment dessus construit connu et désigné comme étant le lot 4 183 511 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 330,2 mètres carrés, situé en bordure de la rue du Court-Métrage dans l'Arrondissement de La Haute-St-Charles, tel que montré au plan joint en annexe au sommaire décisionnel et selon des conditions substantiellement conformes à celles

mentionnées au devis d'appel d'offres et à sa soumission, en date du 21 mai 2010.

Le solde à payer est de 33 900 \$, compte tenu d'un acompte de 3 000 \$ déjà versé lors du dépôt de sa soumission.

CE-2010-1255 Autorisation de déposer un avis de projet à la Direction des évaluations environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du projet de remodelage des rives de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel (PPD2010153) - Arrondissement des Rivières - IN2010-026

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° prenne acte de l'avis de projet qui sera déposé à la Direction des évaluations environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du projet de remodelage des rives de la rivière Lorette, dans le secteur du boulevard Wilfrid-Hamel;
- 2° autorise le directeur du Service de l'ingénierie à transmettre l'avis de projet à la Direction des évaluations environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre dudit projet;
- 3° autorise le Service de l'ingénierie à préparer les documents en vue d'un appel d'offres de services professionnels en vue de la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement du projet de remodelage des rives de la rivière Lorette, dans le secteur du boulevard Wilfrid-Hamel et diverses analyses connexes.

CE-2010-1256 Travaux de remplacement de conduites, secteur Maizerets (PSP2009160) (VQ-41726) - Travaux nocturnes - Arrondissement de La Cité-Limoilou - IN2010-035

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance numéro 373, jointe en annexe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de remplacement des conduites sur l'avenue De Vitré, entre le chemin de la Canardière et la 18^e Rue, qui doivent être effectués durant la nuit, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1257 Subvention au *Centre R.I.R.E. 2000*, pour la tenue d'activités estivales dans les terrains de jeux de la ville de Québec - Période de juin à août 2010 - RI2010-034

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 13 383 \$, au *Centre R.I.R.E. 2000*, pour la tenue des activités estivales dans les terrains de jeux de la ville de Québec, au cours de la période de juin à août 2010.

CE-2010-1258 Ordonnance précisant les délais d'installation des compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) ainsi que les priorités de pose sur l'ensemble du territoire de l'agglomération - TP2010-011

Il est résolu que le comité exécutif édicte, conformément aux dispositions du *Règlement sur les compteurs d'eau*, R.A.V.Q. 274 et ses amendements, le contenu de l'ordonnance numéro 1, jointe en annexe au sommaire décisionnel, concernant les secteurs de consommation commercial, industriel et institutionnel ainsi que les délais d'installation obligatoires des compteurs d'eau requis, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1259 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 7 juin 2010

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 7 juin 2010.

CE-2010-1260 Approbation d'une demande de soumissions publiques en vue de confier à un groupe de professionnels externes, la mise en oeuvre du *Programme d'aide aux employés* - RH2010-293

Il est résolu que le comité exécutif :

1° confie à un groupe de professionnels externes, la mise en oeuvre du *Programme d'aide aux employés* à la Ville de Québec, pour une durée

de 5 ans, dans un premier temps, pour les années 2011 et 2012. Il pourra être renouvelé pour 3 termes consécutifs d'une année chacune, pour une durée maximum de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2015;

- 2° autorise le Service des approvisionnements à demander des soumissions publiques à cet effet.

CE-2010-1261 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé au Service de protection contre l'incendie - RH2010-473

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-473 concernant la suspension de 3 jours/14 heures d'un employé du Service de protection contre l'incendie;
- 2° demande au directeur du Service de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2010-1262 Nomination de monsieur Gilles Breton (ID. 029379) à l'emploi de contremaître-ateliers au Secteur Ouest du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2010-484 (CT-RH2010-484)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Gilles Breton (ID. 029379), employé régulier à l'emploi de contremaître-ateliers (poste no 17522) classe 6 au Secteur Ouest du Service de la gestion des équipements motorisés, avec effet à compter du 30 mai 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-1263 Nomination de monsieur Marc Duval (ID. 042689), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de directeur de la Division des systèmes généraux du Service des technologies de l'information et des télécommunications - RH2010-490

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Marc Duval (ID. 042689), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de directeur de la Division des systèmes généraux du Service des technologies de l'information et des télécommunications, avec effet à compter du 13 juin 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-1264 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé au Service de protection contre l'incendie - RH2010-498

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-498, concernant la suspension d'une journée/14 heures d'un employé du Service de protection contre l'incendie;
 - 2° demande au directeur du Service de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2010-1265 Remplacement de madame Françoise Marcotte (ID. 003363), en qualité d'employée permanente, à titre de conseillère cadre à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-500 (CT-RH2010-500)

Il est résolu que le comité exécutif remplace madame Françoise Marcotte (ID. 003363), en qualité d'employée permanente, à titre de conseillère cadre (poste no 30196) à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-1266 Nomination de monsieur Jean-Paul Magna (ID. 075344), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de la Division des travaux publics de l'Arrondissement de Charlesbourg - RH2010-514 (CT-RH2010-514)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Jean-Paul Magna (ID. 075344), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de la Division des travaux publics de l'Arrondissement de Charlesbourg (poste no 17636), conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-1267 Conclusion du contrat d'entretien et de surveillance des équipements récréatifs entre la Ville de Québec et la *Société du Domaine Maizerets inc.* - Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 - A1LS2010-062 (CT-2193182)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'entretien sanitaire et de surveillance à intervenir entre la Ville de Québec et la *Société du Domaine Maizerets inc.*, au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la fiche jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1268 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - RH2010-523

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-523 concernant la suspension sans solde de 5 jours ouvrables d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles;
- 2° demande au directeur de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, monsieur Richard Sévigny, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2010-1269 Adjudication d'un contrat en vue de la construction d'un réservoir de rétention dans le secteur Maizerets (PSP2009161) (VQ-42057) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-252 (CT-2191479)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *EBC inc.*, le contrat en vue de la construction d'un réservoir de rétention dans le secteur Maizerets (PSP2009161), situé dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon l'option A, pour un montant de 14 379 148,23 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42057 et à sa soumission, en date du 19 mars 2010.

La séance est levée à 14 h 10

Richard Côté
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mcr/mc/lh/hmd